Einführung in das französische Recht und die zug. Rechtssprache Clara Coursier, LL.M.

Zertifikat (1 Stunde) Öffentliches Recht



Document autorisé : Dictionnaire français unilingue

I- Traduire le texte suivant en allemand (5 points)

La clause générale de compétence signifie qu'il est accordé à la collectivité qui en est bénéficiaire une capacité d'intervention générale, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une énumération de ses attributions. Elle repose sur les "affaires de la collectivité" ou l'intérêt public local.

Elle découle de la loi municipale de 1884 et avait été étendue en 1982 aux autres collectivités territoriales (départements, régions).

La clause de compétence générale avait été en partie supprimée par la réforme du 16 décembre 2010, puis restaurée au profit des départements et des régions par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM). La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) la supprime à nouveau pour les départements et les régions, y substituant des compétences précises confiées par la loi à ces deux collectivités.

Depuis la loi NOTRe, la clause générale de compétence concerne donc uniquement les communes.

<u>Source</u>: Extrait de l'article « *Quelles sont les compétences des collectivités territoriales ?* » du 5 janvier 2016, site www.vie-publique.fr

- II- Répondre aux questions suivantes en français (10 points)
- 1- Donnez la définition du droit administratif. (1 point)
- 2- Quelles sont les deux catégories de personnes publiques ? (1 point)
- 3- Quel est le rôle du Tribunal des conflits ? (1 point)
- 4- Qu'est-ce qu'un acte administratif? Donnez un exemple (1 point)
- 5- Quelle est la distinction entre un service public administratif et un service public industriel et commercial ? (1 point)
- 6- Donnez la définition de l'ordre public. (1 point)
- 7- Quelles sont les deux missions de la police administrative ? (2 points)
- 8- Quels sont les principes fondamentaux du service public ? (2 points)

Bonus : Quel arrêt a consacré la création des catégories de SPA et de SPIC ?